

MAGNAC-SUR-TOUVRE

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2018

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du lundi 09 avril 2018 page 10](#)



Bernard Contamine, le maire de Magnac, et Isabelle Pierre, adjointe au budget, ont présenté le compte administratif 2017 et fait approuver le budget prévisionnel. Photo CL

Au-delà de la présentation des orientations budgétaires, la séance du conseil municipal de jeudi dernier a été l'occasion de présenter les comptes administratifs de l'année passée. Le budget d'investissement en dépenses et recettes est équilibré avec 1 448 705 euros. Pour 2018, le budget a été voté en suréquilibre correspondant à la part du fonds de roulement qui ne peut être utilisé:

Dépenses: 2 619 889 euros, recettes: 2 685 149 euros. Damien Thomas, trésorier d'Angoulême municipal, a précisé que le fonds de roulement et la trésorerie sont d'un très bon niveau. En revanche, la capacité d'autofinancement doit être améliorée dans le temps.

Les taux des taxes restent identiques à 2017: foncière sur le bâti 29,99 %, habitation 13,20 %, foncière sur le non bâti 46,96 %.

Les propriétaires riverains de la Touvre sont venus en nombre interpellier le conseil municipal sur les autorisations données pour l'extension du «no kill» dans la

zone du parc de loisirs Marcel-Pagnol. Ils ont rappelé qu'ils ne sont pas tenus de laisser un droit de passage sur les rives. Ils sont également propriétaires du fond de la Touvre correspondant à la longueur de leurs berges jusqu'à la moitié du lit de la rivière et peuvent y autoriser ou y interdire la marche dans l'eau et la pêche. Jacques Bommarchou, maire honoraire et riverain du lieu-dit «Les Chènevières», a alerté comme l'ensemble des riverains présents, sur le niveau de pollution de la Touvre qui a atteint un point très critique. Une grande quantité de matières organiques se dépose au fond de la rivière à cause des déjections de la pisciculture lâchées directement dans la rivière et qui ne peuvent pas s'écouler puisque bloquées par les vannes de l'ancienne papeterie restant obstinément fermées provoquant également les inondations bien connues de la Touvre à Magnac. Il y a urgence à prendre conscience des nombreuses sources de pollution de la Touvre. «Nous espérons, Mesdames et Messieurs les élus, que vous nous avez entendus», ont conclu les riverains en quittant la salle du conseil.